



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE Nouvelle Aquitaine Savate B. F. et d.a. du 22 Avril 2018

Maison départemental des sports à Bordeaux 33000

La réunion débute à 12h30

- **Ordre du jour :**
 - Information sur l'importante baisse des subventions CNDS et Région.
 - Décisions à prendre avant l'A.G. quant à la présentation gestion de la vie et des activités de la L.N.A.S.B.F. pour la saison à venir.
 - Point sur l'assurance des rings de compétition de la Ligue (Landes et Charente).
 - Finalisation du règlement Intérieur LNASBF &DA pour présentation A.G.
 - Point sur le renouvellement des membres du C.D.
 - Démission du Président.

Membres du comité directeur présents: Mr BARRERE Stéphane (Président), Mr BEYRET David (Secrétaire général), Mr BIBARD Clément (Trésorier), Mlle AGARD Capucine (Vice-présidente), Mlle PEREZ-DIGON Josefina (Vice-Présidente), Mlle TOURRILHES Virginie (Membre), Mr NICOLAS Patrick (Membre), Mr DUBOIS Jean (Membre), Mlle BONDAT Dorothée (Membre), Mlle BENESE-MEUNIER Melisa (Membre), Mlle LECCESE Tonia (Membre), Mme PASQUET Maryline (membre), Mr GIRAUD Guillaume (Membre) et Mr HAMLILI Abboutalibe (Membre).

Membres excusés: Mr THEVENON Herbert (Vice-président) et Mr MASSELIN Eric (Membre).

Membres non-excusés: Mme AUGEREAU Amandine (Membre), Mr OLIVIER Laurent (Membre), Mr BOURGADE Jean-Gabriel (Membre) et Mlle KLYMENKO Ievgeniia (Membre).

Présidents de comités départementaux présents : Mlle PEREZ-DIGON Josefina (CD33)

14 membres du CD sur 20 sont présents. Le quorum étant respecté (Nombre de présents > 1/3 du total), la réunion peut débiter.

1° Introduction du Président Stéphane BARRERE:

Cette réunion du comité directeur, organisée en urgence, fait suite à la décision du président de ne pas prolonger son mandat au-delà de la prochaine assemblée générale (27 Mai 2018). Cette présidence, qu'il n'en a pas voulue à l'origine, l'a profondément « fatigué » compte tenu de l'immense travail qu'a engendré le projet qu'il avait pour la ligue ainsi que de l'impossibilité de pouvoir recruter un agent de développement qui lui aurait déchargé, à lui et aux autres membres du bureau, d'une partie de ce travail. A cela s'ajoute la difficulté qu'il a eu à faire accepter à la direction technique nationale la nomination de M. MIDY au poste de CTL Nouvelle-Aquitaine, difficulté due à la dénonciation diffamante de deux CTD. Le poste de CTL est officiellement attribué à M. MIDY mais « ce contretemps » a fait que la constitution de l'équipe technique régionale ETR n'a pu être faite dans les temps et la ligue, pour la saison prochaine, ne pourra pas demander la subvention attribuée au fonctionnement de cette équipe (la demande devait se faire jusqu'au mois de mars). Le président en profite également pour annoncer que suite au peu d'organisations de galas (certaines compétitions ont dû même être organisées directement par la ligue), la ligue ne percevra que la moitié de la subvention allouée à l'organisation de galas et compétitions. A cette baisse s'ajoute celle du CNDS, une partie sera à l'avenir dirigée au patrimoine. Notre président conseille à son futur successeur et à son bureau de prévoir un fonctionnement de ligue avec un budget plus serré voire de revenir sur certaines décisions prises auparavant (frais kilométrique par exemple). Au sein des membres du CD présent, un consensus a été trouvé pour remettre ces décisions à la prochaine assemblée générale. Le président conseille également aux futurs dirigeants de la ligue, compte tenu de l'ensemble des baisses annoncées (et à venir), de se contenter uniquement de ce qui est du ressort de la ligue (monitorat, GAT, sélections, formations d'officiels, le reste du projet n'étant plus envisageable) et d'organiser les compétitions dans les départements centraux. Si la ligue n'était pas en mesure d'en assurer certaines actions, elle aurait toujours la possibilité de les confier à un comité départemental structuré. Notre président clôture son discours en annonçant qu'il démissionnera officiellement après la lecture de son rapport moral à l'assemblée générale du 27 Mai.

2° Point sur l'assurance des rings des compétitions de la ligue (Charente et Landes):

Suite à l'achat du matériel et du besoin de l'assurer, la décision a été prise par le président et le trésorier d'y inclure les deux anciens rings (ceux des ex-ligues Aquitaine et Poitou-Charentes). Le

trésorier attend le descriptif photo du ring stocké en Charente. Les membres charentais du CD lui précisent qu'il le recevra avec la convention après qu'ils soient exposés lors de leur propre assemblée générale.

3° finalisation du règlement intérieur LNASBF

Le président regrette, malgré l'effort consenti pour son élaboration, le peu de retour des membres du CD et a peur « qu'il tombe à l'eau » lors de la prochaine assemblée générale si le successeur ne se l'accapare pas. Ce règlement sera, malgré tout, exposé et voté lors de cette AG.

4° Point sur le renouvellement des membres du comité directeur:

Le président et son bureau profitent de cette réunion pour procéder à un renouvellement du comité directeur. Il nous parle de son constat suivant : il est inutile que la ligue dispose d'un comité de 20 personnes si seulement un tiers fait son travail. Il y a parmi ces 20 personnes, deux membres qui ne sont jamais venus depuis la création de la nouvelle ligue (11 Mars 2017) et qui peuvent donc être exclus sur simple décision du CD (article 13 des statuts) : Mme AUGERAU Amandine et M. OLIVIER Laurent. Il fait procéder au vote leurs exclusions

- Exclusion de Mme AUGERAU Amandine au poste de membre du comité directeur

10 voix pour – 4 voix blanc : Exclusion voté à la majorité

- Exclusion de M. OLIVIER Laurent au poste de membre du comité directeur

9 voix pour – 5 voix blanc : Exclusion voté à la majorité

5° Règlement du trophée Bernard MAUREY

A la demande du président, le secrétaire a rédigé un nouveau règlement pour le trophée Bernard MAUREY, trophée remis au club en fonction de son résultat au championnat Nouvelle-Aquitaine. Ce règlement est en grande partie basé sur l'ancien règlement mais ce dernier devait être mis à jour compte tenu des dernières décisions prises en ce qui concernent les compétitions de ligue (pas de 4^{ième} série, interdiction pour un officiel d'être également tireur le jour même, etc...). Chaque point de ce règlement a été abordé et voté. Sa version définitive sera

signée et diffusée à l'ensemble des clubs de la ligue. Il prendra effet lors du prochain championnat Nouvelle-Aquitaine (13 Mai 2018).

6° Questions diverses

Pas de question.

Il a été précisé, afin de réduire l'absentéisme du comité directeur, que les réunions puissent se faire également ailleurs qu'à Bordeaux. Ce choix sera donné au prochain président.

Mme BENESE-MEUNIER Melissa (membre du CD) annonce que son club (Team FF33) organise l'Open national de Savate Forme le Samedi 23 Juin à St André de Cubzac.

La séance est levée à 14h et le président remercie les participants pour leur présence et le bon déroulement de la réunion.

Fait à Bordeaux le 22 Avril 2018

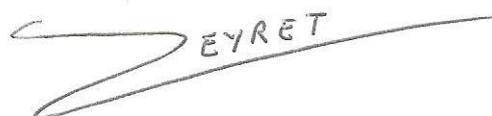
Le président

Stéphane BARRERE

Le secrétaire général

David BEYRET

BEYRET DAVID

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'D' followed by the word 'BEYRET' in capital letters.